

Que penser du cafouillage de la télétransmission ?

Yves Frogier

Le cheminement actuel de ce projet, ne manque pas de nous remettre en mémoire les précédentes tentatives de passage en force du gouvernement et des tutelles à propos du carnet de santé, de la formation médicale continue, du reversement des honoraires, et dont il convient de rappeler qu'aucun d'entre eux n'a abouti.

Les raisons de ces échecs sont connues: absence totale de négociation avec les représentations professionnelles, au premier rang desquelles les syndicats, et mépris des arguments développés par les médecins sur toutes ces questions.

Le dossier TÉLÉTRANSMISSION est entrain de suivre le même chemin. Les dysfonctionnements, les dangers, les insuffisances ont été dénoncés à toutes les étapes depuis la première expérimentation dans la région de Vitré jusqu'à son extension dans les régions pilotes. Les critiques sont multiples et émanent des utilisateurs aussi bien que des observateurs, juristes, informaticiens, etc...La presse s'est fait l'écho depuis plusieurs mois de leurs différents points de vue.

Rien n'y a fait, le gouvernement et les tutelles ont maintenu le cap jusqu'au décret d'août dernier nous imposant unilatéralement la télétransmission et lui conférant un objectif politique: faire plier les médecins.

Ce déni du dialogue ne peut que renforcer l'opposition des médecins, massive jusqu'à maintenant, malgré les tentatives locales d'intimidation de certaines Caisses Primaires. Les psychiatres dans leur très grande majorité refusent la télétransmission, à l'instar des autres médecins mais aussi pour des raisons plus spécifiques à leur pratique, notamment au regard des exigences de confidentialité.

Faute d'ouverture de dialogue, nous n'avons pas d'autre alternative que l'opposition, passive mais tenace, le plus longtemps possible dans l'attente, et dans l'espoir que le contact soit enfin renoué avec les organisations syndicales qui pourront relayer nos points de vue. La restauration de ce dialogue marquerait un virage important des tutelles : l'abandon de la logique technocratique, méprisante, aveugle et ignorante des réalités du terrain au profit d'une attitude constructrice, souple, cohérente et adaptée, à l'écoute de nos organisations professionnelles.

Yves Frogier